



# De la concertation à la co-construction

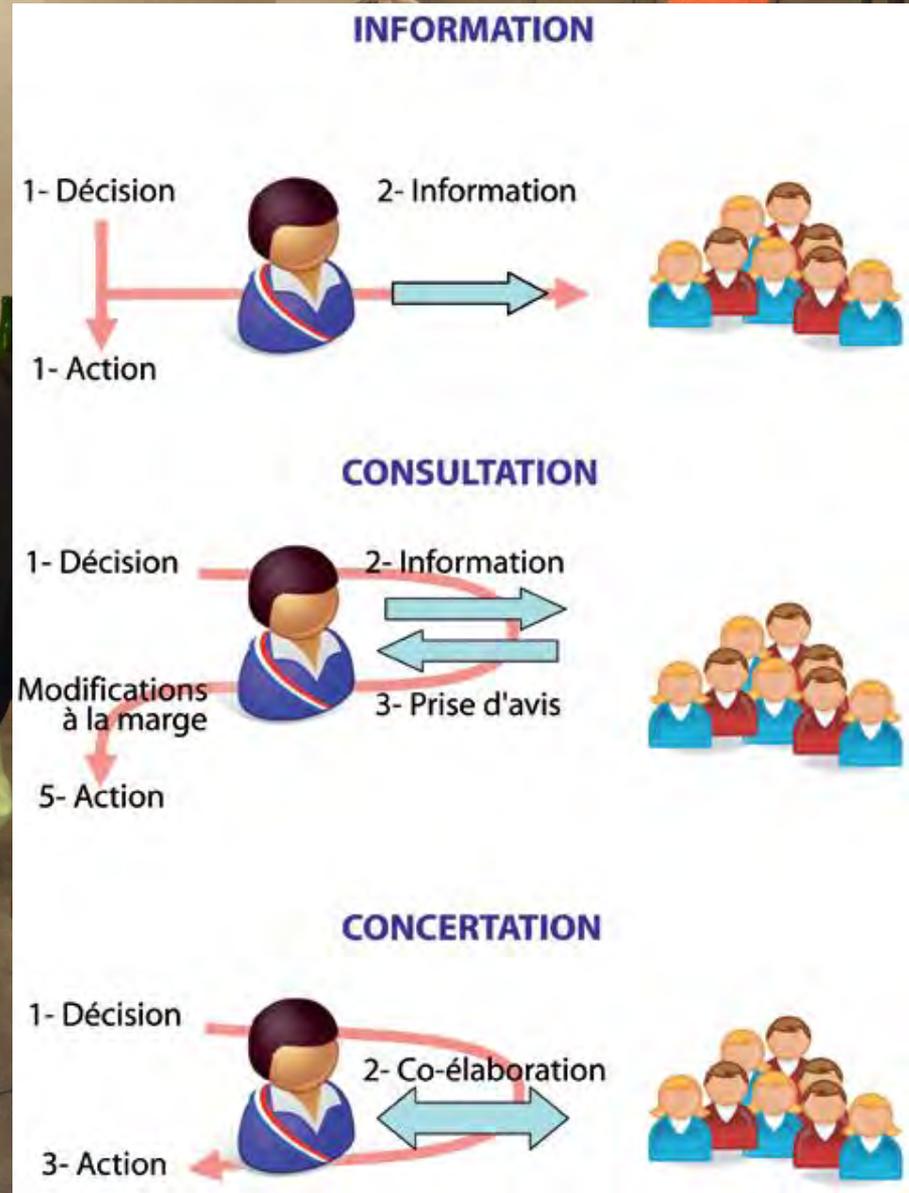


# Essai de définition



## Participer :

- C'est « prendre part », c'est à dire avoir un rôle à jouer et se sentir concerné par le résultat du travail commun
- C'est à la fois un état d'esprit et un engagement



# Pourquoi la concertation est un enjeu local ?





**Approche de H. Mendras : « La seconde révolution française »**

**Les piliers de la société recomposés entre 1965 et 1984 (église, armée, école, syndicalisme)**



## Quelques faits relatifs aux politiques de planification et d'aménagement du territoire

- Jusque dans les années 80, une politique de programmes
- 1982, la décentralisation
- Loi du 25 juin 1999 d'orientation pour l'aménagement et le développement durable du territoire
- 2004, la création des pôles de compétitivité
- ...



- **Retour très puissant sur le local**
- **Importance accrue des maires (« derniers recours »)**
- **Inventions très fortes au niveau local (explosion du monde associatif, capacité à innover...), réseaux économiques et sociaux, identité de territoires**

# Approche de J-C Kaufmann : « Invention de soi – théorie de l'identité »

## Un retournement historique :

*Avant les années 1960*

Le collectif est composé d'une multitude d'identités préétablies

*Depuis la fin des années 1960*

Le collectif est le fruit d'un ensemble d'identités individuelles

**Une société de plus en plus complexe**, issue des avancées de la science et qui a induit la nécessité d'une recherche de sens chez l'individu.

Un **collectif d'individus** de plus en plus erratique dans le comportement.

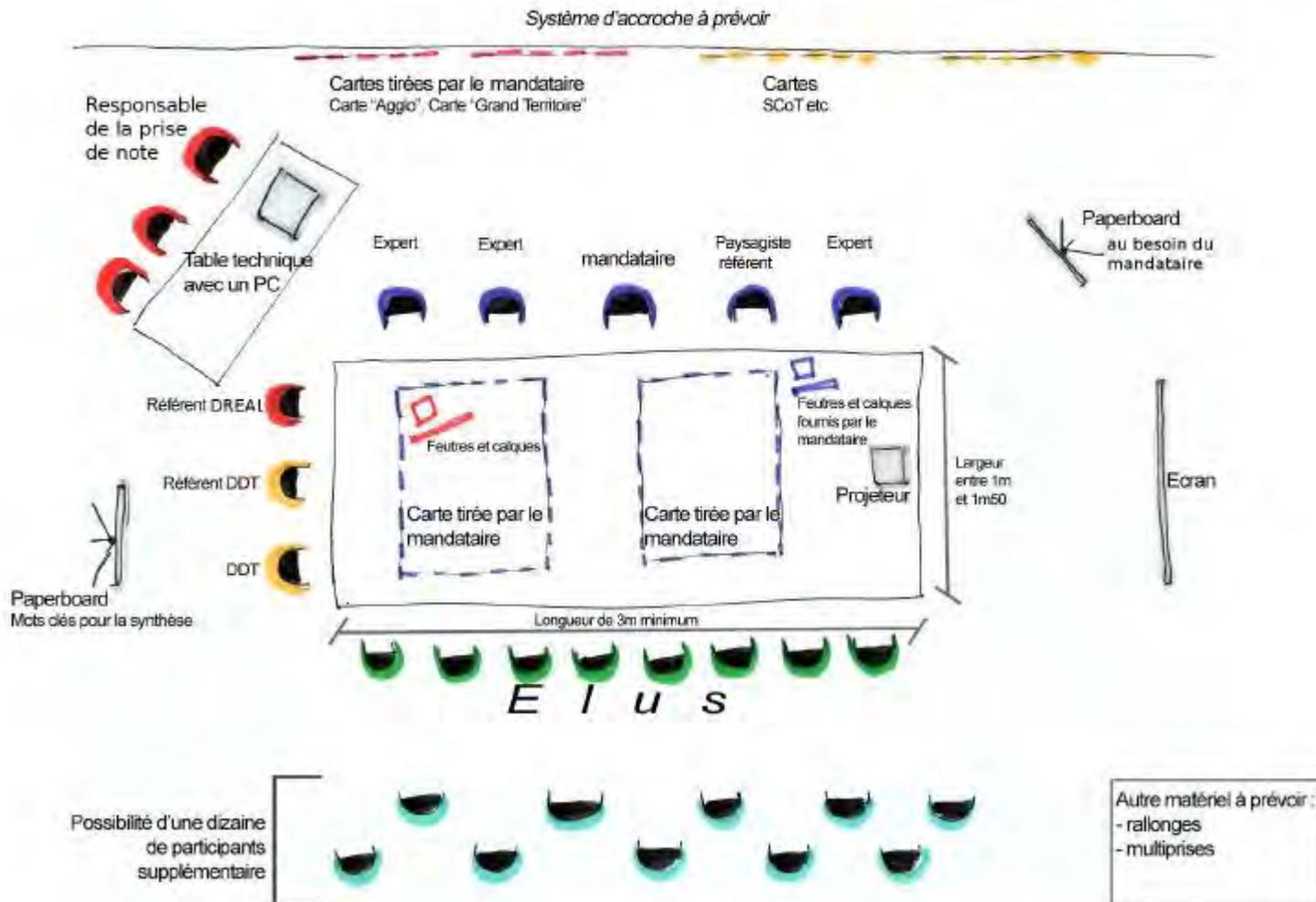
# Approche de U. Beck : « La société du risque »



**Des limites liées à la démocratie délégative : deux ruptures dans le système démocratique**

## 2.4 - logistique

**Caractéristiques de la salle :** ci-dessous un exemple de configuration adaptée de la salle pour la séance d'atelier avec les élus.



Extrait du  
**CAHIER DES  
CLAUSES  
PARTICULIÈRES**  
relatif à la  
consultation  
pour l'Atelier des  
territoires 2015-  
2016  
Assistance à  
maîtrise  
d'ouvrage auprès  
de la DEAL  
MARTINIQUE  
pour la  
définition de  
stratégies  
d'aménagement  
et de paysages  
sur les territoires  
de Fort de  
France et du  
Lamentin



**Regard des théoriciens sur  
les processus participatifs**



## Deux approches

- **La sociologie de la traduction (ou de l'innovation, ou des réseaux)**
  - M. Callon et B. Latour
  - À partir de la construction d'un fait scientifique ou technique
- **La démocratie technique**
  - M. Callon, P. Lascoumes et Y. Barthe
  - À partir des ruptures démocratiques observées par U. Beck

# La sociologie de la traduction (ou de l'innovation)

## Postulat

Pour que les acteurs se retrouvent en convergence, il faut initier un **changement** ou une **innovation**.



## Quelques notions-clés

- Le **réseau** : « métaorganisation » rassemblant des humains et des non humains : chaîner toutes les entités (actants) qui participent au problème
- La **traduction** : consiste à transformer un énoncé ou enjeu en un autre énoncé/enjeu pour rendre possible le lien entre des activités hétérogènes
- La **controverse** : c'est par la controverse que s'élaborent les faits, que l'on peut saisir « le fait en train de se faire » ; un conflit est la conséquence d'une non-clôture de la controverse
- L'**entre-définition** : le fait n'existe que par le réseau qui en retour n'existe que par le fait autour duquel il se forme

# La démocratie technique

## Postulat

Pour que les acteurs se retrouvent en convergence, il faut trouver une issue aux **deux ruptures** dans le système démocratique.



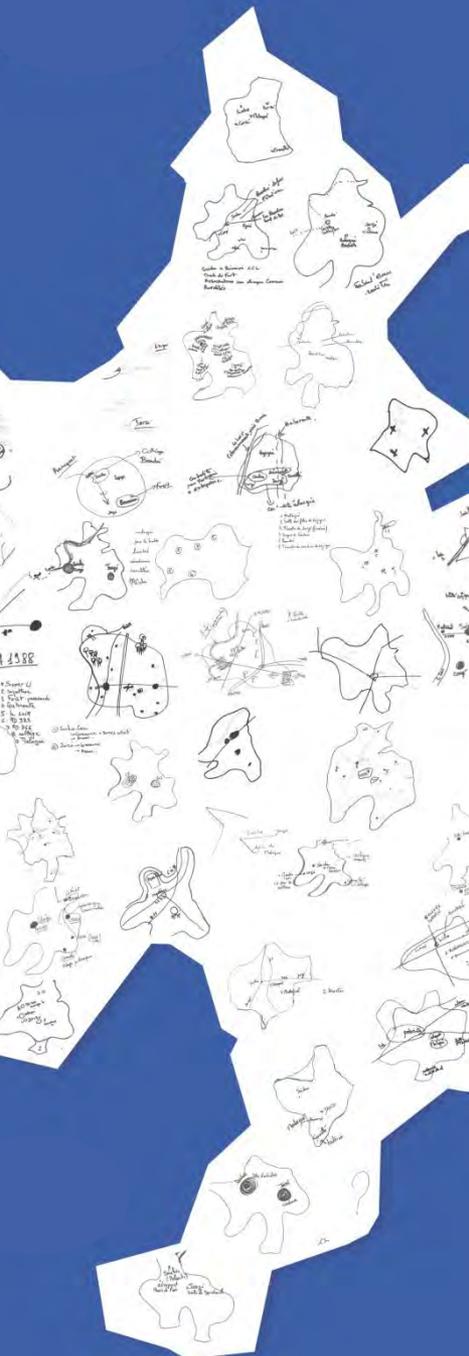


# Les critères de démocratisation des procédures de concertation

- L'intensité (remise en cause des ruptures)
  - Précocité de l'engagement des profanes dans la démarche
  - Intensité de composition du collectif
- L'ouverture (plus le groupe est nombreux et divers, plus les débats sont riches et significatifs)
  - Diversité des groupes consultés et leur degré d'indépendance
  - Contrôle de la représentativité des porte-parole
- La qualité (l'approfondissement des connaissances mutuelles)
  - Sérieux des prises de parole
  - Continuité des prises de parole

# Les critères de mise en œuvre des procédures de concertation

- L'égalité des conditions d'accès aux débats
- La transparence et la traçabilité des débats
- La clarté dans les règles organisant les débats





Merci de votre attention



# **Quelques illustrations**

# Co-élaborer un diagnostic



# Lieu(x) où vous vous sentez bien dans le centre-ville

→ Décrivez le sommairement.

la place de l'église  
arborée, végétation  
variée fontaine

→ Indiquez comment vous y venez

à pied

→ Associez-lui

une image  
un son / une musique  
le bruit de l'eau

une couleur / une lumière  
le vent de soleil, le vent  
contenu des pierres  
une odeur  
des plantes

une matière / une texture  
clou  
un goût /

→ Pour y venir, type de démarche (individuelle, familiale, professionnelle, etc.)

individuelle, familiale  
passage qu'on lit pour  
elle dans les commerces,  
au marché

→ Un atout, une difficulté

bon espace, banc, font  
aquatique (eau), végétation,  
couleurs variées  
→ bruit de voitures  
circulation important  
(sauf le dimanche/mardi)



Grâce à la  
photographie  
commentée

# Lieu(x) où vous vous sentez bien dans le centre-ville

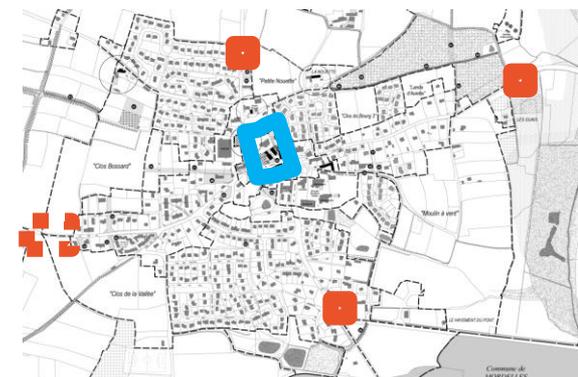
→ Vous pouvez faire un dessin, un croquis

→ Vous pouvez y joindre une photo

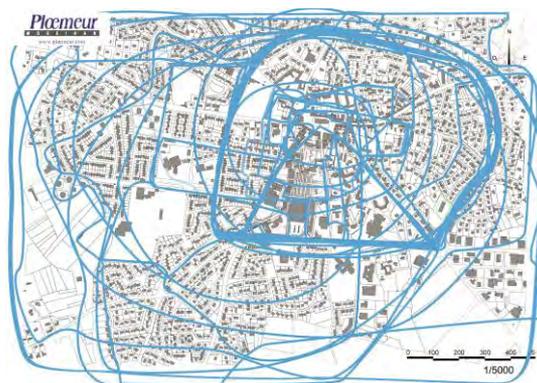




# Co-élaborer un diagnostic



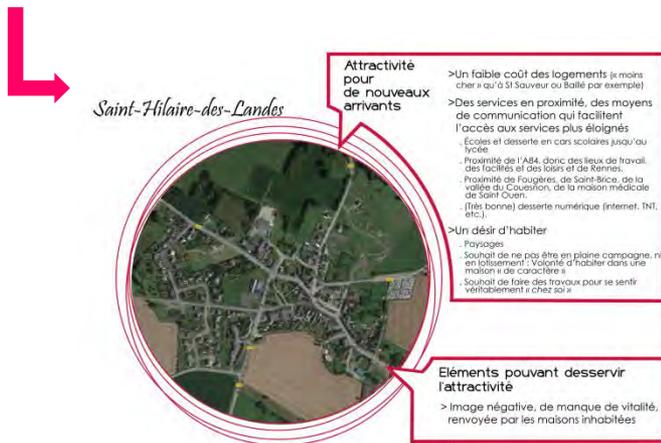
Grâce au dessin commenté



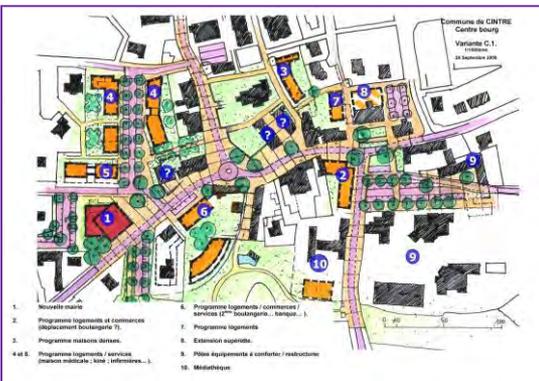
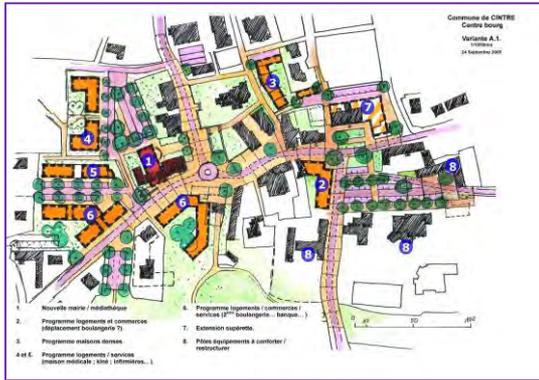
# Co-élaborer un diagnostic



Grâce aux échanges, l'écoute, les visites...



# Co-construire le projet



Grâce aux échanges et aux débats lors des scénarios



# Co-construire le projet

Orientations	Prescriptions à l'échelle de la ZAC	Questionnements et illustrations des participants
Créer des espaces publics qualitatifs, accessibles à tous, en maintenant la tranquillité des résidents	<ul style="list-style-type: none"> <li>Pendre les espaces publics accessibles à tous (poussettes, personnes âgées, personnes handicapées, vélos...)</li> <li>Garder une harmonie avec le paysage existant</li> <li>Créer des lieux de rencontres (inter-générationnels, pluridécennés...)</li> <li>Créer de petits espaces verts au sein de chaque îlot                             <ul style="list-style-type: none"> <li>des espaces publics sans voiture, avec de la verdure</li> <li>équiper les espaces : bancs publics, éclairages</li> </ul> </li> <li>Prévoir, aménager de petites zones ombragées avec bancs pour se rencontrer</li> <li>Bien gérer les distances entre les espaces publics et l'habitat (existant et à construire) pour limiter les nuisances</li> </ul>	
Concevoir un quartier limitant les coûts d'entretien	<ul style="list-style-type: none"> <li>Prévoir des entretiens faciles pour limiter les coûts</li> <li>Végétaliser les voies de manière à ne pas trop générer d'entretien (végétation courante)</li> <li>Baliser les déplacements et éclairer les espaces publics par des « LED »</li> <li>Implanter du mobilier urbain rationnel</li> <li>Anticiper les futurs besoins en prévoyant tous les réseaux (bornes pour voitures électriques, fibre optique...)</li> </ul>	
Construire un habitat économe en énergie	<ul style="list-style-type: none"> <li>Construire au-delà de la maison BBC (privilégier le logement passif)</li> <li>THPE, maisons passives : garder une maison avec des logements un peu plus énergivores mais moins chers et des logements très écologiques susceptibles d'attirer une autre population (mixité des CSP)</li> <li>Construire un pourcentage de maisons et des bâtiments en passif (50 % par exemple) ; construire le reste en BBC</li> </ul>	Quelles seront les sources énergétiques pour le chauffage (gaz, chaudière centrale...)?

## > Espaces publics de qualité :

Revêtements de surface plutôt orientés vers des matériaux de type piéton, par exemple pavés, béton désactivé, enrobé grenailisé, stabilisé renforcé ...

Maillage de places et de placettes en ponctuation des voies partagées.

Réalisation de noue et / ou d'espace vert en accompagnement des voies.

Traitement spécifique des entrées de parcelle (pavage par exemple).

Traitement des stationnements en matériaux poreux, par exemple mélange terre pierre, evergreen, pavés enherbés) et plantation d'arbres et de massifs.

## > Espaces publics économe :

Réduction du linéaire de voies (optimisation du schéma viaire et conception de liaisons douces de façon privilégiée).

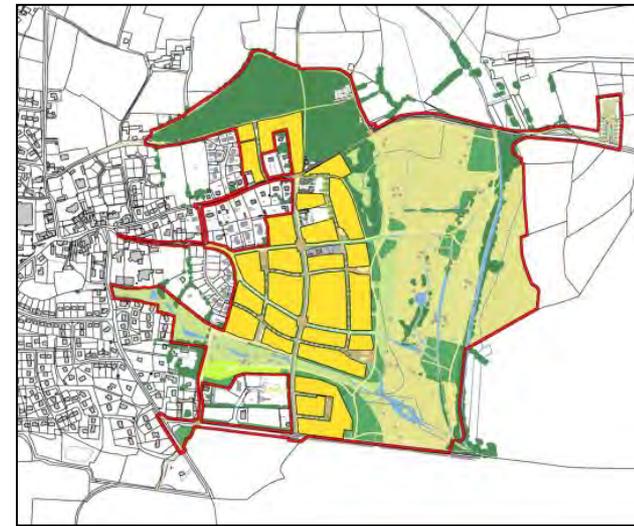
Simplification du dessin de voie (pas de bordure), matériaux pérennes.

Gestion des eaux pluviales en aérien : noue et fossé ...

## > Habitat économe :

Proposition de découpage parcellaire optimisé : parcelle peu large orienté au Sud.

Réduire les masques solaires entre logements et dégagement des jardins au Sud



# Grâce aux propositions



# Co-construire le projet

Communauté de Communes de Saint-James

## AGENDA 21 et Plan Local d'Urbanisme Intercommunal

### Forum des habitants

Samedi 15 octobre  
9h30 au Syndicat d'Eau Baie Bocage à St-Aubin de Terregalle

**Venez participer**

Quel projet pour le canton de Saint-James ?

Renseignements et inscriptions :  
Caroline Vauquy  
à la Communauté de Communes de Saint-James tel : 03 20 24 27 21  
ou par mail : agenda21@ccsaintjames.org



## Grâce à l'innovation collective



## Les enjeux d'aujourd'hui

### Quelles solutions pour demain ?

19 février 2011

<h4>Démographie</h4> <p>Dans un contexte de croissance démographique lente, comment :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>préserver les terres agricoles ?</li> <li>assurer une bonne intégration des nouveaux habitants ?</li> <li>répondre aux nouveaux besoins (jeune enfance, équipements sportifs, établissements scolaires)...</li> </ul>	<h4>Dépendance</h4> <p>Compte-tenu de l'augmentation de la proportion des personnes âgées, comment :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>gérer leur dépendance progressive ?</li> <li>assurer un parcours résidentiel adapté ?</li> <li>améliorer le lien social pour limiter l'isolement ?</li> </ul>	<h4>Santé &amp; prévention</h4> <p>Face à la diminution du nombre de médecins et à l'augmentation des comportements à risque chez les jeunes, comment :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>faire venir les professionnels de la santé sur l'île ?</li> <li>développer les actions de prévention efficaces vers les publics jeunes ?</li> </ul>	<h4>Economie &amp; Déplacements</h4> <p>Face à la forte proportion d'actifs travaillant hors de la commune, comment :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>créer de nouveaux emplois sur le territoire ?</li> <li>développer les déplacements alternatifs pour limiter l'usage de la voiture ?</li> </ul>
<h4>Energie &amp; habitat</h4> <p>Le coût de l'énergie augmente, comment :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>accompagner les habitants à faire des choix énergétiques appropriés ?</li> <li>soutenir la mise en place d'une filière de construction qui intègre les principes du développement durable ?</li> <li>optimiser l'échange public ?</li> </ul>	<h4>Agriculture &amp; paysage</h4> <p>Dans un bassin laitier de premier importance, comment :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>optimiser le fonctionnement des exploitations ?</li> <li>prendre en compte les paysages et les zones humides ?</li> </ul>		<h4>Culture &amp; tourisme</h4> <p>Face à l'attractivité touristique de Brocéliande, comment :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>mettre en valeur les sites, la culture et les artisans locaux ?</li> <li>renforcer l'image de Pâle-le-Grand comme "Pays de Brocéliande" ?</li> </ul>
<h4>Centre-ville</h4> <p>La centre-ville de Pâle est dynamique mais comment envisager son évolution ?</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>Faut-il densifier l'habitat en centre-ville, avec quel type d'habitat ?</li> <li>Quel est le bon équilibre entre les commerces de centre-ville et ceux de la zone d'activité ?</li> <li>Comment sécuriser et faciliter les déplacements piétons et cyclistes ?</li> </ul>		<h4>Démocratie locale</h4> <p>Dans un contexte général de délégitimation de la politique et d'engagement associatif, comment :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>être à l'écoute des habitants ?</li> <li>renforcer la dynamique associative ?</li> <li>impliquer la population dans les projets de développement durable ?</li> </ul>	

## Agenda 21 les 12 premières actions

En plus de l'Agenda 21, le Canton nous a proposé les 12 premières actions de l'Agenda 21 de la commune. Ce plan communitaire 118 actions, son contenu sera bientôt aspects de la vie quotidienne des habitants et les grandes orientations publiques. Retour en 2010 d'une première vague de 12 actions clés stratégiques.

<h4>Pratiquer les déchets verts</h4> <p>Qu'est-ce qui peut être fait dans le cadre de la gestion des déchets verts ?</p>	<h4>Optimiser les temps participatifs</h4> <p>Comment profiter de la saison estivale pour organiser des ateliers participatifs ?</p>	<h4>Optimiser son jardin</h4> <p>Mieux entretenir son jardin, c'est mieux gérer son budget et son environnement.</p>	<h4>Appuyer le logement social</h4> <p>Chaque plus pour le logement social à Pâle-le-Grand ?</p>
<h4>Comprendre l'eau</h4> <p>L'eau est une ressource précieuse et limitée. Comment mieux la gérer ?</p>	<h4>Améliorer l'habitat</h4> <p>Qu'est-ce que l'habitat durable ? Comment améliorer la qualité de l'habitat ?</p>	<h4>Améliorer les déplacements</h4> <p>Comment améliorer les déplacements piétons et cyclistes ?</p>	<h4>Accueillir les touristes</h4> <p>Comment accueillir les touristes de manière responsable ?</p>